

DEFINITION DU POTENTIEL ECOLOGIQUE MAXIMUM DES MASSES D'EAU FORTEMENT MODIFIEES

LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU DU 23 OCTOBRE 2000 DÉFINIT COMME OBJECTIF PREMIER LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE ET CHIMIQUE DE L'EAU. CETTE DIRECTIVE INTRODUIT LA NOTION DE MASSE D'EAU FORTEMENT MODIFIÉE (MEFM). POUR CES MASSES D'EAU L'OBJECTIF DE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE TIENT COMPTE DES ACTIVITÉS HUMAINES. DANS CE CADRE CE MÉMOIRE DÉVELOPPE LA RÉFLEXION SUR LA MÉTHODOLOGIE À EMPLOYER POUR DÉFINIR AU MIEUX LES OBJECTIFS DE BON ÉTAT DE CES MEFM. UNE PREMIÈRE PARTIE PRÉSENTE LE CONTEXTE LÉGISLATIF ET POLITIQUE DE L'EAU EN FRANCE. LA MÉTHODE UTILISÉE EST PRÉSENTÉE DANS UNE SECONDE PARTIE. LES RÉSULTATS PAR TYPE DE CAS PRÉCÉDEMMENT DÉFINIS SONT RÉCAPITULÉS DANS UNE TROISIÈME PARTIE. DES APPROCHES DE DÉFINITION DU PEM (POTENTIEL ÉCOLOGIQUE MAXIMUM) ET DU BPE (BON POTENTIEL ÉCOLOGIQUE) SONT FAITES DANS LA QUATRIÈME PARTIE. CE RAPPORT CONCLUE SUR LES PERSPECTIVES POSSIBLES POUR LES MASSES D'EAU FORTEMENT MODIFIÉES EN 2015.

Auteurs du document : CAMPS P, AERMC, CNRS 5023 UNIVERSITE LYON 1

Obtenir le document : [Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Mots clés : DIRECTIVE CADRE EAU, MASSE D'EAU, METHODOLOGIE, PRESSION

Date : 2006

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 00041367

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/definition-du-potentiel-ecologique-maximum-des-masses-d-eau-fortement-modifiees0>

Evaluer cette notice: